

**The University of Western Ontario**  
**French 9613**  
**Histoire de la grammaire et de l'enseignement des langues**

"You are responsible for ensuring that you have successfully completed all course prerequisites and that you have not taken antirequisite course. Lack of prerequisites may not be used as basis of appeal. If you are not eligible for a course you may be removed from it at any time, and you will receive no adjustment to your fees. These decisions cannot be appealed."

Description du cours:

Ce cours vise à faire découvrir aux étudiants l'influence de la linguistique contemporaine sur l'enseignement des langues premières et secondes. Il aborde tout particulièrement les problèmes soulevés par la linguistique descriptive lors du questionnement de divers courants didactiques et de différentes conceptions de la langue. Les multiples définitions de la notion de grammaire sont étudiées afin de mettre en lumière les lieux de convergence et de divergence entre les disciplines.

Les contenus sont organisés autour des cinq points suivants:

1. Histoire de la grammaire: L'invention du métalangage par les philosophes grecs; les premières grammaires grecques et latines; l'activité grammaticale au Moyen-Âge; la Renaissance et la découverte des langues vulgaires; l'invention du Bon Usage; la grammaire logique et la grammaire raisonnée; la grammaire scolaire et le XXe siècle.
2. Linguistique et didactique des langues au XXIème siècle: Le courant intégré; les approches linguistiques; les approches psychologiques et cognitives.
3. L'oral et l'écrit: description et prescription; langue littéraire et langue courante.
4. Variation linguistique et enseignement: normes et modèles; niveaux et styles;
5. Problèmes de description linguistique:
  - 5.1 La forme sonore
  - 5.2 Le lexique
  - 5.3 La phrase comme unité descriptive majeure de la langue
  - 5.4 Le discours comme cadre d'analyse de la langue

## Déroulement:

Les séances prennent la forme de présentations du professeur et de discussions.

## Évaluation:

-une présentation orale:	25 %
-une bibliographie critique:	35 %
-un travail de session:	40 %

1. **Présentation orale:** il est demandé à chaque étudiant inscrit de faire une présentation orale d'une vingtaine de minutes sur un sujet de son choix. La présentation comprend la problématique en question, des illustrations de cette problématique à l'aide d'exemples et un compte-rendu des différents traitements proposés dans la littérature. Un commentaire personnel vient clore la présentation. Un document d'accompagnement sera distribué à tous.

2. **Bibliographie critique:** vous devez choisir un sujet abordé en classe et sélectionner de 5 à 10 articles relatifs à ce sujet. Dans un travail de 10 à 20 pages, vous présentez le sujet, vous résumez brièvement la teneur de chaque article et vous faites ressortir ce qu'ils proposent de commun relativement au sujet choisi et ce qui les distingue dans le traitement de ce sujet. Vous devez faire approuver votre sujet ainsi que votre sélection d'articles par le professeur. Vous devez aussi lui remettre une copie de chacun des articles. Ce travail se fait idéalement seul. Si vous préférez le faire à deux, il faudra alors ajuster le nombre d'articles à étudier ainsi que le nombre de pages à rendre.

3. **Travail de session:** ce travail de 10 à 20 pages présente une analyse d'une problématique particulière abordée en classe. Ce travail se fait seul. Le sujet sera approuvé par le professeur.

## Exemples de sujet pour les travaux:

La réforme de l'orthographe; la féminisation; le style; la stylistique; l'enseignement de la langue par la littérature; l'enseignement de la littérature à des locuteurs non natifs; l'enseignement des langues en milieu bilingue ou multilingue; les chroniques linguistiques (radio, journaux, télévision); internet, clavardage et langue écrite; langue en milieu minoritaire; planification linguistique; langue et ethnicité; langue et identité culturelle; la guerre des langues; la manipulation du langage; la langue de bois et la rectitude politique; etc.

## Présentation des travaux:

- Tous les travaux seront présentés dans les délais prescrits sous peine de perte de 3% de la note par jour de retard;
- Tous les travaux doivent respecter les consignes suivantes: une page de présentation (nom, titre du travail, titre du cours, etc.), des marges d'au moins un pouce, interligne double, une police d'au moins 12 points, impression sur un seul côté des feuilles, une bibliographie complète;
- Tous les travaux seront écrits à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.